

Dépêche AFP : l'Israélien Agrexco accusé d'exporter illégalement

Ce constat d'huissier, établi sur le port de Sète (sud), « fait clairement apparaître que Agrexco débarque des produits provenant des colonies illégales et fraude sur l'origine des produits, les documents de certification d'origine les présentant comme provenant d'Israël », dénonce la coalition contre Agrexco qui regroupe des associations, syndicats et partis de gauche.

Ce collectif rappelle dans son communiqué que la Cour européenne de justice a jugé en février 2010 que les marchandises originaires des colonies israéliennes en Cisjordanie « ne peuvent bénéficier du régime douanier préférentiel accordé par l'Union européenne à Israël ».

Le 25 janvier, un huissier de justice, mandaté par le tribunal de commerce de Montpellier qui avait été saisi par le syndicat Confédération paysanne, s'est rendu sur le port de Sète, où les fruits et légumes d'Agrexco sont débarqués depuis octobre 2010 à raison d'un bateau par semaine.

Dans l'échantillon de documents douaniers saisis ce jours-là, l'un d'entre eux porte sur des conteneurs de dattes provenant de Gilgal et Peza'el, des colonies israéliennes en Cisjordanie, et ne comprend pas, contrairement à d'autres, la mention « préférence non sollicitée » qui signifie que l'exportateur renonce à bénéficier des préférences tarifaires.

« Nous avons maintenant la preuve factuelle de ce que nous dénonçons depuis longtemps », a indiqué à l'AFP Christophe Perrin, de l'association La Cimade. « Nous allons pouvoir poursuivre notre action judiciaire contre Agrexco ».

Ces organisations avaient déjà lancé en septembre une action en justice contre Agrexco devant le tribunal de commerce de Créteil, en région parisienne.

La direction d'Agrexco France n'a pu être jointe. Fin décembre, l'ambassade d'Israël en France avait défendu Agrexco en soulignant que le groupe avait un « partenariat de plus de 30 ans » avec des producteurs palestiniens de la bande de Gaza dont elle distribue les produits (fraises, fleurs, herbes aromatiques) en Europe.

<http://www.coalitioncontreagrexco.net/node/58>

A la Une du JT 19/20 Languedoc Roussillon du 18/02/2011 – France 3

{dmotion}xh64t7{/dmotion}

Journal Montpellier du 18/02/2011 – TV Sud

<http://www.tvsud.fr/>